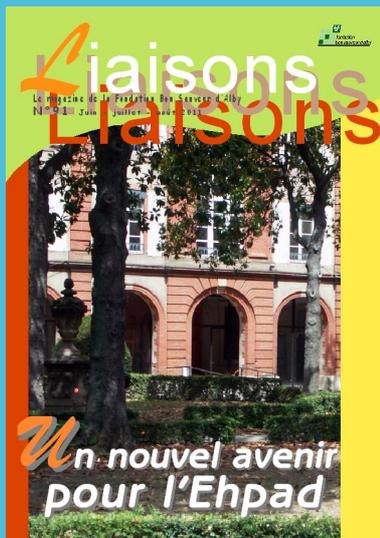


# Liaisons

Le magazine de la Fondation Bon Sauveur d'Alby  
N° 91 : Juin - juillet - août 2011



*Un nouvel avenir  
pour l'Ehpad*



Magazine trimestriel  
de la Fondation  
Bon Sauveur d'Alby  
1, rue Lavazière - 81025 Albi Cedex 9  
<http://www.bonsauveuralby.fr>  
Tél : 05.63.48.48.48

Responsable de la  
publication  
Gilbert Hangard,  
Directeur des Etablissements

Chargée de  
communication  
Marie-Line Carles  
Poste 48.65  
[communication@bonsauveuralby.fr](mailto:communication@bonsauveuralby.fr)

Comité de rédaction  
Chantal Bénézech  
Dominique Blasquez  
Catherine Brunet-Ané  
Gaëlle Brunet-Cuq  
Marie-Line Carles  
Guy Dumas-Condoumes  
Michèle Delrieu  
Claire Escande  
Gilbert Hangard

Site Internet :  
<http://www.bonsauveuralby.fr>

Impression  
Service reprographie du  
Bon Sauveur d'Alby  
Tirage : 1000 exemplaires



actualités  
le repeneur de l'Ehpad  
l'assemblée générale du  
personnel  
pages 4, 5



des services à la loupe  
la pharmacie  
le CMP de Lacaune  
pages 8, 9



aumônerie  
un voyage inoubliable  
à Lourdes  
page 12



projet de soins, R.H.  
marcher, le bon remède  
bien gérer sa fin de carrière  
pages 14, 15



conférence Louis Crocq,  
les gens d'ici  
pages 18, 19



actualités  
le point sur l'UMD, le  
développement  
durable  
pages 6, 7



rétro photos  
pages 10 et 11



échanges  
collaboration avec  
les écoles Amboise  
et St Joseph  
page 13



culture - animations  
l'assemblée générale  
APAPA, la fête de la  
musique 2011...  
pages 16, 17



loisirs- agenda  
été, septembre,  
octobre 2011  
page 20



# Liaisons n°91

## *Le mot du Directeur des Etablissements*



esdames, messieurs,  
chers collègues et amis,

Ce numéro de Liaisons paraît juste avant les congés d'été, après un trimestre marqué par le choix délicat du devenir de la maison de retraite. Après de très longues réflexions, l'étude de plusieurs dizaines de scénarios, nous avons pris la douloureuse décision d'arrêter l'exploitation par la Fondation de la maison de retraite et de rechercher un repreneur.

Je tiens à vous dire combien cette décision a été difficile à prendre et les nombreuses réunions que les administrateurs, mes proches collaborateurs et moi même avons tenues depuis la fin de l'année dernière.

Après plusieurs mois de négociation, le choix du repreneur s'est porté sur l'association Santé et Bien-être, qui va reprendre jusqu'à la fin de l'année la gestion sous forme de mandat de gestion, puis deviendra le titulaire de l'autorisation et exploitera les locaux dans le cadre d'un bail de longue durée. Cette décision était incontournable, vu la perte financière qu'occasionnait l'EHPAD. Cependant, les salariés n'ont pas à être les victimes de l'infortune de ce dossier. Les résidents auront aussi à subir deux changements majeurs en 2011 : le déménagement et le changement des personnels. Nous ferons en sorte que la transition se passe le mieux possible pour tous.

Parallèlement, nous préparons l'ouverture prochaine de l'Unité pour Malades Difficiles. Le chantier se déroule correctement, nous aurons sur le plan architectural probablement la plus belle UMD. Je me réjouis également que, conformément aux souhaits du Conseil d'administration, l'intégralité des travaux a été subventionnée. Mais maintenant, il nous reste à faire fonctionner le service. Je déplore à ce jour ne pas avoir reçu la moindre information sur le budget de fonctionnement, que nous avons déposé en conformité avec les 4 autres UMD. Néanmoins, nous nous sommes mis en ordre de marche pour ouvrir la première unité le 21 novembre 2011.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce Liaisons, j'espère qu'il correspondra à vos attentes. Quelque soit votre statut ou votre service, vous êtes les bienvenus aux réunions de préparation des magazines, l'objectif étant de recueillir le maximum d'avis et de suggestions.

Je vous souhaite de passer un très bel été, de bien recharger les batteries et je vous donne rendez-vous à la rentrée.

**Très cordialement,  
Gilbert Hangard**



EHPAD

## Un nouveau repreneur

**A**u terme d'une longue réflexion, le Conseil d'administration du 25 mai 2011 a fait un choix délicat. Durant cette séance historique, l'association Santé et Bien-être a été désignée pour reprendre la gestion de l'EHPAD (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes), qui prendra place à l'automne dans le cloître.

Créée en 1982, l'association Santé et Bien-Etre présente une longue expérience de collaborations avec des associations et des fondations. Elle les aide sous la forme temporaire d'un mandat, et/ou sous la forme plus définitive d'un transfert juridique des autorisations et des obligations. L'association Santé et Bien-être a été fondée il y a près de 30 ans pour assurer la pérennité de maisons de retraite et d'accueil de personnes âgées, créées pour la plupart par des congrégations religieuses. L'objectif était de professionnaliser, passer le relais de la gestion de ces maisons, des religieuses aux professionnels laïcs.

L'association Bien-être et santé possède des valeurs humaines fortes qui ont séduit la Fondation. Trois axes forts se sont dégagés dans son dossier de candidature : placer la personne au centre du projet, mettre en place une stratégie de développement, proposer une excellence du management.

### Un mandat de gestion

Pendant la période transitoire, prévue du 15 juin au 31 décembre 2011, l'EHPAD fonctionnera sous la responsabilité de Santé et Bien-Etre, lui-même sous l'autorité fonctionnelle de la Fondation. Le 31 décembre 2011, le mandat de gestion s'arrêtera et Santé et Bien-Etre deviendra exploitant.

De façon progressive, le personnel de l'EHPAD désireux de rester au Bon Sauveur, sera affecté dans d'autres services. Ceci impliquera au gestionnaire de recruter du personnel pour compenser ces départs. Au 31 décembre 2011, la Fondation souhaite que l'ensemble des salariés de l'EHPAD désireux de continuer dans notre institution, soit redéployé en interne. ■



*Présentation de l'association Santé et Bien-Etre aux résidents*



## Des valeurs communes

### ● La primauté de la personne

Chaque usager doit être réellement accueilli et servi comme une personne unique et irremplaçable et respectée comme telle.

### ● L'équité, la solidarité, l'exemplarité

Pour toutes les personnes accueillies, pour tous les salariés, pour tous les bénévoles. La qualité du management et de la gestion doit en être la traduction.

### ● Des sources d'inspirations chrétiennes

Elles proviennent naturellement des congrégations à l'origine de Santé et Bien-Etre, mais aussi des chefs d'entreprise fondateurs. Ces valeurs restent aujourd'hui au cœur de leur raison d'être, en harmonie avec les engagements des laïcs, professionnels comme salariés.

## Une reconnaissance

### Des professionnels reconnus

Par les usagers, par leurs familles, par les partenaires publics et privés, par les collectivités locales.

**Des concepts originaux**  
Répondant à de nouveaux besoins, en tenant compte de la réalité économique.

**Toujours "aller de l'avant"**  
Anticiper les besoins émergents, savoir confronter les pratiques et les remettre en question.





## Assemblée Générale du Personnel

# Rencontre avec le personnel



Chaque année en début d'été, Gilbert Hangard présente à l'ensemble du personnel sa vision du Bon Sauveur et son programme de travail pour les mois à venir. Il nous propose d'échanger sur les enjeux, les projets, de tenir informé de l'avancement des dossiers en cours et de répondre aux questions que le personnel se pose.



C'est un rendez-vous important dans l'année et le personnel ne l'a pas boudé. Les événements les plus marquants de ces derniers mois y étaient abordés : l'adoption du projet institutionnel, la préparation de l'ouverture de l'UMD, le devenir de la maison de retraite, la mise en place de la nouvelle politique des ressources humaines.

### *Un contexte financier délicat*

M. Hangard a fait part de ses inquiétudes liées à la situation financière fragile de la Fondation. *"La situation financière s'est dégradée en continu depuis le début des années 2000, le déficit a atteint son maximum en 2007 et le plan de retour à l'équilibre financier a été mis en place en 2008. La trésorerie se redresse petit à petit depuis 2009, mais la situation reste très fragile. Le cumul des exercices financiers déficitaires a fait perdre pas loin de 7 ME à la Fondation. C'est dans ce climat difficile, qui n'est d'ailleurs pas propre à notre Fondation, que se met en place la restructuration des secteurs sanitaire et médicosocial."*

### *Un point sur les dossiers en cours*

M. Hangard a également proposé un point sur les dossiers en cours : le contentieux de l'ancienneté, les rénovations des conventions collectives 51 et 66, la restructuration prochaine de la gouvernance de la Fondation : *"nous travaillons actuellement à une étude sur la réorganisation des services administratifs, à leurs liens entre eux, à leurs délégations et à leur rôle vis à vis des pôles. Puis dans les prochains mois, nous présenterons la politique financière et la politique de gestion des ressources humaines"*.

Pour conclure, M. Hangard a rappelé que la Fondation avait les outils, les compétences, la notoriété et la reconnaissance, pour rester une institution phare dans le paysage sanitaire et médico-social de Midi-Pyrénées. L'assemblée s'est terminée par un échange avec la salle, durant lequel les salariés ont pu poser leurs questions. ■



*Une audience attentive*



## Une nouvelle loi sur l'hospitalisation sans consentement



L'Assemblée Nationale a adopté le 22 juin 2011 et promulgué le 5 juillet 2011, le projet de loi réformant l'hospitalisation d'office, permettant notamment les soins sans consentement à domicile. Son entrée en vigueur est prévue pour le 1er août 2011. Ce texte va donc concerner 80.000 patients hospitalisés sans consentement en France.

Elle est considérée comme une loi de défense sociale, renforçant la présomption de dangerosité sociale des malades mentaux.

Elle ne remet pas en question les fondements du dispositif actuel qui permet une prise en charge, soit à la demande d'un tiers, soit sur décision du Préfet. Mais cette loi entraîne des contraintes supplémentaires.

Quel changement cela va impliquer ? Cette loi va complexifier les procédures : obligation d'un examen somatique complet à réaliser dans les 24h, respect d'une période d'observation de 72h en hospitalisation complète, multiplication des certificats médicaux à produire, introduction d'un contrôle judiciaire obligatoire, renforcement de la procédure pour les patients en UMD...

*Tout le détail de cette nouvelle loi sera communiqué prochainement.*



## UMD : "presque prêts !"



Alors que la date de l'ouverture avance à grands pas, le projet médical reçoit son dernier coup de pinceau, les travaux se poursuivent sans retard et la future équipe de l'UMD s'est réunie autour du Dr Tellier.

Pour la première fois, la future équipe de l'UMD s'est réunie autour du Dr Tellier, afin d'échanger autour de ce projet d'Unité pour Malades Difficiles. Le futur médecin chef a expliqué les grandes lignes du projet médical et sa vision de la future unité. *"Nous aurons à faire à des patients à la dangerosité imminente, permanente. Ces profils de patients sont rares, au cours de ma carrière (21 ans), je n'en ai orienté que deux en UMD. C'est pour ceci que tout le projet de service est basé sur cette dangerosité potentielle. Tout sera pensé en tenant compte de cette particularité du patient en UMD, de la construction du bâtiment au type de prise en charge. En visitant d'autres UMD, je me suis aperçu que tout se passe très bien. Il y a moins de tensions que dans une unité classique. Le personnel est en contact permanent avec les patients et cette surveillance étroite et continue permet de bien appréhender les difficultés. Je compte sur la future équipe comme elle peut compter sur moi. Je suis sûr que ce projet sera passionnant à mener tous ensemble."* ■



*Réunion avec la future équipe*

## Le point sur le chantier



Les travaux se poursuivent normalement, dans le respect des délais. Début juillet, les espaces extérieurs prennent forme : la voirie, les enrobés, les espaces verts sont bien avancés. Le mur d'enceinte est terminé, reste la peinture à faire.

Côté intérieur, les chambres de la première unité reçoivent leurs premières couleurs, les faïences et carrelage des deux unités étant terminés. Le mobilier est désormais choisi. A quatre mois de la réception du chantier, les délais sont pour l'instant respectés. ■



*Visite du chantier par une délégation de la FEHAP*

## L'UMD a désormais un nom !

C'est officiel, l'UMD de la Fondation s'appellera l'UMD Louis Crocq. Dr Crocq est un médecin militaire retraité, âgé de 83 ans. Personnalité brillante, il a beaucoup marqué les psychiatres de la Fondation, notamment Dr Tellier, Dr Passamar et Dr Vilamot, qu'il a formé.

Louis Crocq est le père des Cellules d'urgence médico-psychologiques. Il les a créées en France, en 1995, à la demande du secrétaire d'Etat à l'action humanitaire d'urgence de l'époque, Xavier Emmanuelli, avec entre autres Gérard Lopez. Les cellules d'urgence médico-psychologiques (CUMP) prennent en charge les victimes d'attentats, d'accidents ou de catastrophes naturelles. Spécialisé dans la névrose traumatique, Louis Crocq est l'auteur de très nombreux articles et de plusieurs ouvrages. ■

### *Quelques dates à retenir...*

- 31 octobre : fin des travaux
- 31 octobre au 18 novembre :
  - aménagement des locaux
  - formation des personnels de la première unité
- 21 novembre : accueil du premier patient



## L'enquête "développement durable" analysée

Les résultats de l'enquête Développement Durable ont été analysés et sont disponibles en intégralité sur "Infos Salariés".

Au total, 182 personnes ont répondu à l'enquête, ce qui est vraiment un résultat très satisfaisant. Cependant, les réponses proviennent essentiellement des services de l'intra hospitalier. Le personnel de l'extra hospitalier semble moins impliqué pour l'instant. D'après les réponses, le développement durable commence à faire partie de la culture des personnes, puisqu'une grande majorité affirme en tenir compte dans leur action quotidienne et que c'est capital pour l'avenir des plus jeunes. Par exemple, le tri du papier est effectué par plus de 80% des personnes. Le covoiturage est encore peu répandu puisque 79% des personnes utilisent la voiture comme moyen de locomotion, 10% le vélo et 14% des personnes font du covoiturage. Mais pour les courts trajets, 87% des personnes se disent prêtes à utiliser un autre moyen de transport que la voiture. Afin de continuer à informer et sensibiliser sur les différents aspects du développement durable, des actions de communication vont être menées. Résultats de l'enquête en intégralité sur "Infos Salariés". ■



## Développement durable : la sensibilisation continue !

La démarche développement durable est désormais lancée. Une exposition vous était présentée en mai.

Afin de vous expliquer les enjeux du développement durable, la Fondation vous a proposé une exposition. Comme vous l'avez sans doute remarqué au mois de mai, plusieurs panneaux ont investi l'accueil Ste Marie, l'accueil de l'administration, le self du personnel et le CSDA. Ces panneaux explicatifs étaient agréablement accompagnés par des dessins humoristiques réalisés par Christophe Ballarin, dessinateur tarnais. Ces planches de dessin ont connu leur petit succès, si bien que les jeunes du CSDA avaient demandé s'ils pouvaient faire connaissance avec l'auteur, qui a gentiment accepté de les rencontrer. Un grand moment pour les jeunes, mais aussi pour l'auteur ! ■



Rencontre au CSDA

## L'expo...



... au self



... au CSDA



... à l'accueil de l'administration



CMP de Lacaune et d'Alban

## Création d'une association pour lutter contre l'isolement

L'association "Les enfants du pays" a vu le jour en janvier 2011 sur l'initiative des infirmiers du CMP de Lacaune et des patients consultant dans le cadre des CATTP (Centre Accueil Thérapeutique à Temps Partiel).

Ne pas réduire les personnes à leurs symptômes, telle est la volonté de cette nouvelle association à caractère humaniste. Elle a été créée pour que les patients puissent se considérer comme tout individu possédant des ressources personnelles, des potentialités et s'intégrer dans un réseau social en tant que citoyen. Le but est de lutter contre l'isolement que peut créer la maladie psychique. Elle permet d'éviter les situations chroniques qui conduisent inévitablement à l'abandon des projets ou à la perte de perspective d'évolution.

*Se prendre en charge*

Comment est venue cette idée ? Lors de groupes de paroles, les patients ont exprimé le souhait de retravailler, de voyager, de rencontrer d'autres personnes, de s'insérer socialement, de changer le regard d'autrui sur eux... Progressivement l'idée a germé, de réaliser des menus travaux pour la collectivité afin de financer leurs projets. Chose qui s'est réalisée...

C'est aussi une façon de ne plus être pris en charge, mais se prendre en charge. Chacun a activé son réseau de connaissances, ses capacités pour proposer des animations en maisons de retraite, la vente de champignons cueillis, la réalisation de pâtisseries etc... Les fruits de ces travaux ont déjà permis de faire une sortie dans les caves de Roquefort et à Montpellier le Vieux, pour le plus grand plaisir de tous.

*Réunion des deux CMP de Lacaune et d'Alban*

Quelques membres de l'association sont aussi allés présenter l'association au CMP d'Alban. Patients et soignants les ont rejoint avec de nombreuses propositions et réalisations en cours. Cela a permis de fédérer les deux CMP autour de projets. Bien sûr, l'association ne se substitue pas au projet institutionnel, mais vient soutenir des idées élaborées par les patients qui, en tant que membres de l'association, s'investissent dans des actions sur le registre de l'entraide et l'échange social pour ne pas être assistés.

Un beau projet qui ne se serait pas fait sans le soutien des municipalités de Lacaune et d'Alban et les directeurs des maisons de retraite, merci à eux ! ■



Une sortie à Montpellier le Vieux, mardi 29 juin



Paroles de Jean-Luc, Maria et Richard...

"Cette association permet de retrouver de la dignité et de la fierté"

"On est encouragé pour faire des choses, cela donne la joie de vivre et d'avancer"

"Les sorties sont intéressantes et agréables, cela donne du bonheur".



*Le bureau de l'association "Les enfants du pays"*

Président :

M. Serge FAHET, infirmier

Treasurerie :

M. Maxime GRES, infirmier

Secrétaire :

Mme Vanessa BIGEYRE,  
Psychologue

Pour les joindre :

CMP Lacaune :

05 63 37 26 71

CMP Alban : 05 63 55 94 69



## Pharmacie

# La dispensation nominative du médicament



Depuis mai 2008, la pharmacie a instauré la dispensation nominative des médicaments. Un processus qui fonctionne très bien : facilitation du travail des soignants et chasse au gaspillage. Rencontre avec Nelly Mappas qui explique les avantages de ce processus.

### *En quoi consiste la dispensation nominative ?*

Le processus de dispensation nominative consiste à délivrer des doses de médicaments, dans des plateaux nominatifs, prêtes à être administrées par les soignants. A partir des ordonnances manuscrites ou informatisées, les médicaments sont préparés par la pharmacie pour chaque patient dans des " tiroirs patients ". Les patients en hospitalisation complète sont tous en délivrance nominative (secteur sanitaire et secteur médico-social). Pour une meilleure proximité avec les équipes soignantes, les quatre préparateurs de l'équipe pharmaceutique sont référents de services.

### *Quels sont les avantages de ce système ?*

Les avantages sont très nombreux. La première raison qui vient à l'esprit est d'éviter l'erreur médicamenteuse. Globalement, ce processus permet de mettre à disposition des soignants, au meilleur coût, les doses de médicaments prêtes à être administrées dans le respect des critères spécifiés : le bon médicament, dans le bon plateau identifié, au bon malade, au bon moment.

### *2 ou 3 ans après sa mise en oeuvre, quel bilan peut-on en tirer ?*

Après quelques réticences, les avantages ont été vite appréciés et, au bout du compte, les retours sont très positifs. C'est un système sécurisant pour tout le monde, puisqu'une deux vérifications sont effectuées : au niveau de la pharmacie et au niveau des unités de soins. Cela a aussi l'avantage de faciliter le travail du personnel soignant. ■



*Nelly Mappas et Lionel Laroque préparent les "tiroirs patients"*

## Un point sur la blanchisserie



La fonction linge est indispensable dans un établissement de santé, elle gère la globalité du circuit du linge dans l'hôpital : collecte et transport du linge sale de l'utilisateur (patient, résident, soignant), tri et traitement en blanchisserie après son reconditionnement. Le linge est ensuite redistribué aux usagers.

La blanchisserie du bon sauveur est une blanchisserie aseptique RABC (Contrôle et Analyse des Risques de Biocontamination), correspondant aux normes strictes de l'hygiène hospitalière. Sa production est de 2050 kilos par jour, le tonnage 2010 est de 511 tonnes (avec 66 tonnes pour des clients extérieurs, soit 13 % de l'activité). Parmi ceux-ci : les écoles d'Albi, l'EHPAD de Puygouzon, la Maison de l'Amitié, l'ensemble scolaire d'Amboise, la mairie de Carmaux, la polyclinique Ste Barbe à Carmaux.

De 2000 à 2009, a eu lieu une restructuration par zone de production (laveuse 150 kilos, sècheuse repasseuse, logiciel de marquage, laveuses de 80 kilos, séchoirs, plieuse automatique et tunnel de finition). Des travaux ont également eu lieu : ventilation de la blanchisserie, local de marquage et désinfection des containers, etc...

L'effectif est passé de 22 ETP en 2000 à 15 ETP en 2011, avec une équipe de professionnel formé, motivé et dynamique sous la responsabilité de Sylvie Barthié. Afin de pérenniser la fonction linge hospitalière, une étude de regroupement des moyens est en cours avec l'hôpital général. L'étude de faisabilité a été réalisée par les responsables des deux blanchisseries. ■



*La sècheuse - plieuse*



## Echange avec des représentants de La Clauze



● 19 avril

## Passage du bus de prévention



● 9 mai

## Karaoke à la cafétéria St Joseph



● 24 mai

## Réfection de la cour de la Maison des Adolescents par un chantier jeunes



● 28 avril

## Première participation au forum de l'emploi au Parc des Expos d'Albi



● 11 mai

## Rencontre des hôpitaux de la région autour du logiciel "Cortexte"



● 6 juin



**P**rojet de partenariat avec l'Institut des Jeunes Aveugles



● 6 juin

**V**isite de la congrégation à la future maison de retraite



● 10 juin

**V**isite de l'UMD de Montfavet



● 10 juin

**R**éunion de la future équipe de l'UMD



● 16 juin

**L**a fête de la musique 2011



● 21 juin

**L**assemblée générale du personnel



● 28 juin

## Trois jours inoubliables à Lourdes



Un groupe de la Fondation à Lourdes

Du 11 au 16 août, patients et résidents accompagnés de soignants et de l'équipe d'aumônerie se sont rendus à Lourdes pour un séjour très marquant.

Au total, douze patients et résidents de la Maison d'accueil spécialisée, des hôpitaux de jour de la Rachoune et du Lude, des unités Ste-Claire et St-Jean ont vécu trois jours intenses rythmés par des temps de prière, de partage, mais aussi des temps festifs. Le premier jour, ils ont pu visiter Lourdes en petit train écologique et participer le soir à la très attendue procession aux flambeaux, pour clôturer cette belle journée.

### *La veillée en apothéose*

Le lendemain, la journée était dédiée au pèlerinage. Une fois la symbolique messe à la Bergerie achevée, le petit groupe a pu visiter la grotte et la source. Ce fut un moment magique où chacun a pu effleurer le rocher sacré sur lequel Marie est apparue à Bernadette. Durant cette journée attirant beaucoup de visiteurs, patients et résidents ont eu l'occasion de retrouver d'autres groupes qu'ils connaissaient. Ensuite, une religieuse a proposé une activité manuelle à réaliser sur une ardoise, que chacun a pu emporter en guise de souvenir. La journée s'est poursuivie par une procession eucharistique pour ceux qui le souhaitaient, avant la veillée sur le thème des crèches du monde. Un superbe spectacle d'automates était proposé sous les yeux ébahis du petit groupe, un grand moment d'émerveillement pour tous. Pour l'année prochaine, les responsables de l'aumônerie de la Fondation ont le projet d'y organiser une activité pédagogique, par exemple la confection de pain. Chacun est revenu le cœur gonflé de joie. ■



La procession  
aux flambeaux  
en nocturne

## Isabelle Reboul raconte...

*"Les temps de prière, de recueillement à la grotte, ou aux diverses cérémonies ont été vécus avec beaucoup de respect et de conviction. Le très bon accueil à la Cité Saint Pierre et la bonne humeur de chacun ont rendus ce séjour vraiment inoubliable. Avant de partir, chacun a pu laisser un petit mot sur une fresque géante. Ces traces seront signes d'espérance pour tous ceux qui se sentent oubliés des autres et qui passeront à Lourdes cette année. Les responsables de l'aumônerie remercient tous les participants qui ont contribué à la bonne ambiance du séjour ainsi que les personnes qui ont permis l'organisation matérielle."*





Collaboration entre le CSDA et l'école primaire Amboise

## A la découverte de l'autre !



Tout au long de cette année scolaire qui vient de s'achever, les nouveaux élèves de la classe de SPFP (section de première formation professionnelle), ont travaillé en collaboration avec les classes de maternelle de l'école primaire Amboise Bon Sauveur.

*Cinq rencontres durant toute l'année scolaire*

Ce rapprochement entre les deux établissements a permis aux élèves en SPFP de développer des compétences d'expression, de communication. Concrètement, cette collaboration s'est déroulée autour de 5 rencontres thématiques de septembre à juin. Ce fut l'occasion pour les élèves des classes de maternelle d'être à la découverte de l'autre, d'appréhender la différence, de découvrir un autre mode de communication, et de s'ouvrir à la Langue des Signes Française.

*Prendre la parole devant un groupe*

Au delà d'un contact avec l'univers des personnes entendant, les élèves du CSDA ont pu mettre en pratique leur capacité à gérer, animer et prendre la parole devant un groupe. Ils ont pu ainsi apprendre à se présenter, à parler d'eux, à raconter, expliquer un récit, à synthétiser un débat et à initier ce jeune public aux prémices de la LSF (élaboration de fiches résumées de quelques signes sélectionnés à la suite de chaque intervention).

Les jeunes du CSDA ont pu, par la suite s'exprimer sur le vécu de ces rencontres et sur leur ressenti : ce projet fut une expérience positive où ils ont pu se révéler avec un public très curieux et attentif ! ■



## En aide à l'école St Joseph

En début d'année, l'école St-Joseph a subi un dégât des eaux important. Comme solution provisoire, la Fondation leur a proposé le prêt de locaux dans l'unité St Luc, pendant la durée des réparations.

Afin de remercier la Fondation de ce dépannage fort apprécié, les enseignants et les classes de primaire de l'école St-Joseph ont réalisé deux dessins qui seront exposés à la vue de tous. ■



Le dessin des CE1- CE2



## Marcher, le bon remède

La marche, en bonne compagnie et dans un endroit agréable, réduit la dépression et l'anxiété. Les animateurs sportifs du gymnase en sont conscients et ont organisé une sortie marche pour les patients des hopitaux de jour de la Rachoune et du Lude, au lac de la Roucarié, près de Carmaux.

Mercredi 4 mai, 15 patients et 6 accompagnants ont passé une journée "bol d'air" mémorable. Tour du lac (7 km), pique nique en plein air représentaient un vrai dépaysement pour des patients peu habitués à quitter Albi. L'expédition s'est très bien passée et les bienfaits sont innombrables.

Effectuer une activité de marche est valorisant et renforce l'estime de soi. La distance que l'on a réussi à parcourir démontre les capacités physiques, source de satisfaction. Cette activité est également un bon exercice pour l'orientation dans le temps et dans l'espace. La dépense physique, la gestion du rythme et de l'effort permettent de renouer avec les sensations corporelles. Marcher permet un relâchement des tensions intérieures (psychologiques et émotionnelles) et par conséquent procure des sensations de plaisir et de bien-être.

Sans oublier les notions de convivialité et l'effet de groupe : les patients les plus dynamiques stimulent les autres plus ralentis, ce qui crée des liens affectifs et de la socialisation.

Tolérance, respect des différences de chacun, lutte contre l'isolement social, ouverture à l'autre... cette activité très enrichissante a apporté beaucoup de satisfactions. Une expérience à renouveler ! ■



La joie du plein air



Une sortie "marche" qui donne la pêche !

## Rencontre autour du logiciel Cortexte

Le Projet Thérapeutique Individuel (PTI) et le Projet de Soins Individualisé (PSI) mobilisent les hôpitaux de la région.

Une rencontre des hôpitaux utilisateurs de "cortexte" comme logiciel de gestion du dossier patient s'est tenue lundi 6 juin dans notre établissement. Étaient représentés les hôpitaux d'Auch, Limoux, Montpon, Thuir, Leyme, Marchant en présence de CAPCIR, société éditrice du logiciel "cortexte". Des échanges fructueux sur les fonctionnalités, les articulations et les liens nécessaires au recueil des données ont été forgés ; reste aux techniciens concernés d'en rendre possible la réalisation. Il faudra patienter un peu mais une meilleure identification du PTI et du PSI dans la tenue du dossier du patient, devraient voir le jour bientôt. ■





## Bien préparer sa fin de carrière

**T**ous les ans, au mois d'août, la Directrice des Ressources Humaines demandera aux salariés arrivés à un an de leur retraite, de se positionner quant à leur souhait de poursuivre leur activité ou non.

### *Mieux accompagner les salariés proches de la retraite*

Cette information sera capitale. Elle était en vigueur depuis de nombreuses années mais avait été stoppée en 2010, suite aux nouvelles dispositions légales en matière de retraite. Connaître les souhaits de salariés proches de la retraite permettra de mieux anticiper les besoins au sein de la Fondation, mais aussi de mieux accompagner ces salariés (qui représentent une grande partie du personnel).

Pour leur venir en aide à ce stade de leur carrière, la Fondation s'engage à bien les informer sur les démarches administratives à effectuer, en application de l'accord sénior. Pour ceci, s'est mis en place un partenariat privilégié avec la CARSAT (Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail), qui anime des réunions d'informations collectives (voir notre encadré).

### *Faciliter les démarches des salariés souhaitant continuer*

En parallèle à cette information, s'effectuera un travail sur la préservation de la santé des salariés. Pour ceci, seront instaurés des axes d'amélioration des conditions de travail et de pénibilité.

Egalement, la Fondation facilitera les démarches des salariés souhaitant poursuivre leur activité après leur départ à la retraite. Par exemple, lors de l'embauche de Contrats à Durée Déterminée (CDD), les candidatures des salariés partis seront prioritaires. De même, pour ceux souhaitant bénéficier des dispositifs de cumul emploi-retraite, la Fondation s'engage à accepter positivement ces demandes et cela pour toutes les catégories professionnelles. Le service des ressources humaines prendra contact avec la CARSAT pour une information précise sur les droits et possibilités de cumul emploi-retraite. Est précisé également dans ce dispositif, que le salaire proposé sera équivalent à celui perçu en fin de carrière. Enfin, le CDD sera contractualisé de plus ou moins longue durée, selon les besoins et souhaits de chacun.

Avec cette nouvelle politique, la Fondation souhaite avant tout conserver la richesse des compétences des salariés dits «sénior» (selon les termes de la loi, est défini comme seniors, tout salarié de plus de 45 ans... étonnant, non ?). ■



Informer et mieux accompagner les salariés proches de la retraite

## Des réunions d'information pour les plus de 55 ans

*Des réunions d'information collectives (deux réunions annuelles) et individuelles ont débuté, à la demande des salariés. Des permanences effectuées par des représentants de la CARSAT dans les locaux de la RH sont mises en oeuvre depuis cette année et cela de manière définitive. Un guide de départ à la retraite est remis à chaque salarié lors des réunions collectives. Il peut être aussi demandé à Mme Routoulp si besoin. ■*



Des réunions animées par la RH et la Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail



# Un moment magique !



Christian Clavère et  
Thierry Cazals,  
amis de longue date et  
musiciens de talent



ette année encore, la fête de la musique célébrée à la Fondation le 21 juin a emmené patients visiteurs ou personnels soignants dans un tourbillon magique et musical...

entre de soins, l'hôpital est également un lieu de vie, ouvert sur l'extérieur, où la culture peut occuper une place à part entière. Deux moments étaient programmés cette année afin que le maximum de personnes puisse participer à cette fête conviviale. Tout d'abord, en début d'après-midi, les patients de l'hôpital de jour de Graulhet sont venus tout spécialement proposer un répertoire de chants à la cafétéria St-Joseph de la Fondation. .. Les patients de l'hôpital de jour avaient répété leurs chansons depuis plusieurs semaines et avaient hâte de faire écouter le fruit de leur travail. Patients, résidents, soignants, administratifs leur ont fait une belle haie d'honneur !

*Une cantatrice parmi le groupe !*

Ensuite le même jour, un peu plus tard dans l'après-midi, des musiciens du conservatoire de musique et de danse du Tarn, ont effectué un parcours musical au sein de cinq unités : psychogériatrie, St-Jean, St-Bernard, Ste-Claire et Ste-Anne. Chaque année, cette fête est très attendue et procure un véritable moment de bonheur chez tous, ainsi que pour les musiciens. Cette année, quatre musiciens (dont deux d'origine russe), ont véritablement enchanté et ont créé la surprise en étant accompagnés par une cantatrice. Plutôt inhabituel, mais ils ont fait mouche ! ■



La chorale de l'hôpital de jour de Graulhet à la cafétéria St-Joseph

## La fête de la musique en images...





## Des liens se tissent avec le musée Toulouse Lautrec

**A** cours des précédents comités culturels d'avril et de juin, le musée Toulouse Lautrec était représenté et a exprimé son vif souhait de créer des liens avec la Fondation. Le musée nous a en effet proposé d'accueillir des patients et résidents de la Fondation, pour des visites guidées thématiques "sur mesure", ceci dans le cadre d'un soutien thérapeutique. Ces visites peuvent également s'effectuer hors des murs du musée et s'organiser à la Fondation, à l'aide de supports. Cette proposition a semblé très intéressante car elle permet d'ouvrir les patients à des activités nouvelles et les soutenir. Les unités de soins vont être informées de ce projet et les soignants, quotidiennement proches des patients, donneront leur avis. En parallèle d'autres contacts sont pris avec l'association Médias Tarn, dont le but est de faciliter l'accès de tous les publics au cinéma. Il est également envisagé en 2012 la représentation d'une troupe de théâtre, accessible à tous. De beaux projets en perspective pour les patients ! ■



Le palais de la Berbie abritant le musée Toulouse-Lautrec

## Théâtre et hip-hop par le CSDA

**L**e 23 juin, les jeunes du CSDA ont présenté leurs travaux devant les autres jeunes qui étaient accompagnés par leurs familles.

En cette fin d'année scolaire, les jeunes du CSDA ont eu plaisir à présenter leurs travaux aux familles et professionnels du CSDA. Au programme cette année, un atelier théâtre (classe dysphasique) et un atelier hip-hop (classe bilingue), avec la participation d'un groupe de danses de rue. Un beau moment convivial juste avant les voyages scolaires et les vacances d'été. ■



Un atelier hip-hop par les jeunes du CSDA

## L'association APAPA lancée le 23 septembre

- Nous l'avons évoqué ces derniers mois, une association culturelle est en projet. Elle va être officialisée le 23 septembre, date de la première assemblée générale. Ayant pour titre "Association Psychiatrie Art et Patrimoine (A.P.A.P.A.)", cette association a pour but la promotion, la valorisation, la diffusion vers l'extérieur du patrimoine de la Fondation, réuni en un seul "espace culturel".

Ce patrimoine est constitué par la collection Benjamin Pailhas (art brut), les productions actuelles des patients hospitalisés à la Fondation, les archives et les locaux de la Fondation.

Une première assemblée générale sera organisée le 23 septembre. Salariés de la Fondation, si vous souhaitez nous rejoindre, vous êtes les bienvenus. Pour l'instant, une quinzaine de personnes se sont déclarées prêtes à adhérer. En espérant vous y retrouver... ■



Une association culturelle va naître, peut-être avec vous !



## Les effets d'un traumatisme

## Rencontre avec Louis Crocq



### La Fondation a eu l'honneur d'accueillir Louis Crocq

avec une rigueur admirable. Enfin Louis Crocq a tissé des liens avec de nombreux employés de la Fondation Bon Sauveur et s'est pris d'affection tant pour cet hôpital que pour la ville d'Albi. D'ailleurs la future Unité pour Malades Difficiles d'Albi portera le nom de Louis Crocq (ouverture en novembre prochain). Il est né le 14 janvier 1928 à Asnières-sur-Seine. Il a suivi une formation en médecine (doctorat de médecine obtenu en 1953), en philosophie (licence et DES de Philosophie obtenus en 1961), en psychologie (licence de sociologie obtenue en 1964) et fut nommé Agrégé de psychiatrie en 1974.

### *Médecin militaire, psychiatre militaire, professeur et "papa" des CUMPS*

Louis Crocq a été psychiatre des armées (il a pris sa retraite en 1987 en tant que médecin général des armées), il a été professeur associé de psychologie pathologique à l'université de Paris V et président honoraire de l'association de langue française pour l'étude du stress et du trauma (ALFEST). Il a créé en France, en 1995, à la demande du secrétaire d'Etat à l'action humanitaire d'urgence de l'époque, Xavier Emmanuelli, avec entr'autres Gérard Lopez, les cellules d'urgence médico-psychologiques (CUMP) qui prennent en charge les victimes d'attentats, d'accidents ou de catastrophes naturelles. Spécialisé dans la névrose traumatique, il est l'auteur de très nombreux articles et de plusieurs ouvrages. ■



La salle voûtée du musée Pailhas était comble

La Fondation Bon Sauveur d'Alby a eu l'honneur d'accueillir Louis Crocq, éminent psychiatre spécialiste des névroses traumatiques, au cours d'une conférence organisée le jeudi 26 mai sur le thème "Victime, trauma, agression".

Louis Crocq bénéficie d'une envergure internationale, grâce à la qualité de ses travaux. Il allie cette reconnaissance hors Hexagone avec la défense d'une psychiatrie française, riche de son histoire et de la subtilité de sa langue qu'il manie

● Durant sa conférence intitulée "Victime, trauma, agression", le conférencier a dressé un panorama des souffrances psychologiques et des troubles psychiques endurés par des personnes exposées à un traumatisme.

"La clinique du moment de l'effroi, contemporaine de l'effraction dans l'appareil psychique de l'image de néantisation, est souvent méconnue par les praticiens. À sa place, ce sont les manifestations bruyantes du stress qui sont mises en avant. Pour le sujet, tout se passe comme s'il avait le choix entre vivre pleinement cette expérience ou la refuser. Dans ce dernier cas, il peut s'en défendre en perdant connaissance ou en utilisant un mécanisme de défense que Freud avait appelé "le déni". La dissociation "péri-traumatique" est, elle, non spécifique de l'effraction traumatique. Elle est à rapporter à l'intensité de l'angoisse. Cependant, elle témoigne très souvent de ce qu'à la menace externe s'est ajoutée une menace interne, constituée par l'image traumatique incrustée dans le psychisme et génératrice d'une très forte angoisse. Ces différents items mettent en évidence soit l'expérience d'effroi elle-même, soit les moyens par lesquels le sujet tente de s'en protéger".

Louis Crocq a été nommé consultant expert "stress" à l'ONU et élu membre de l'Académie européenne des sciences et des arts". ■



## Marc Passamar, au secours des victimes



Marc Passamar, médecin psychiatre en chef du service des urgences du Bon Sauveur, fait partie de la Cellule d'Urgence Médico Psychologique du Tarn (CUMP). Depuis sa création en 1999, il parcourt le monde afin de venir en aide aux populations victimes d'événements majeurs. Rencontre avec un médecin passionnant...

### *Comment fonctionnent les CUMPS ?*

Les CUMPS dépendent du ministère de la santé et il en existe une par département. Les ordres de mission sont déclenchés par le préfet, par l'Agence Régionale de Santé ou par le SAMU, en cas de catastrophe naturelle ou d'événements graves. Une CUMP est composée de plusieurs professionnels spécialistes (médecins légistes, gynécologues, psychologues, psychiatres...) qui sont appelés à intervenir auprès des victimes.

### *Quelles sont les missions d'une CUMP ?*

Le principe est de prendre en charge au plus tôt les victimes d'un événement catastrophique. Les situations sont multiples : accidents graves de la route, crash aérien, raz de marée, actes de violence... tout événement fort qui peut avoir un impact psychologique sur les victimes directes ou même les personnes qui assistent à la scène. Depuis 1999, je suis intervenu lors d'événements tragiques survenus dans le Tarn, hors du département, mais également à l'étranger (auprès des ressortissants français). J'ai par exemple participé à la prise en charge des victimes d'inondations dans la vallée du Thoré en 1999, de l'explosion AZF à Toulouse en 2001, du double meurtre à l'hôpital psychiatrique de Pau et plus récemment à Abidjan, lors des tueries massives des populations militaires et civiles perpétrées en avril 2011.

### *Quelles sont vos motivations pour intervenir au sein de la CUMP 81 ?*

En tant que médecin urgentiste, mon domaine de prédilection est de travailler au coeur des événements les plus urgents et de venir au secours des blessés psychiques placés en situation de crise.

### *Quelles interventions vous ont le plus marqué ?*

Je pense au séisme qui s'est produit en 2004 dans l'Océan Indien, au large de l'île indonésienne de Sumatra, qui a fait plus de 200 000 morts. Je me suis rendu sur place afin de venir en aide aux victimes. Je garde encore en moi l'image très forte de cet amoncellement de cadavres et des conditions dans lesquelles il fallait travailler dans la chaleur et les odeurs pestilentielles. Plus récemment, j'ai été très touché par le désespoir des parents dont le petit enfant s'est noyé dans la piscine familiale à Rabastens. Afin d'évacuer ces tensions que l'on peut accumuler au cours des interventions, nous avons d'ailleurs l'habitude de faire un debriefing où chacun exprime son ressenti face à de tels événements. ■



Dr Passamar  
et Dr Crocq,  
une filiation

## Comment sont nées les CUMP ?

Louis Crocq, psychiatre des armées a créé le réseau français des cellules d'urgence médico-psychologique. C'était après l'attentat de 1995 à Paris où il y avait eu 10 morts et 100 blessés. Le Président Chirac avait été voir les victimes à l'hôpital de la Salpêtrière et il avait vu qu'ils étaient très bien traités sur le plan des blessures et des brûlures mais que rien n'était fait au niveau du choc psychologique. Il a donc donné l'ordre à son ministre de la santé, Xavier Emmanuelli, de trouver quelqu'un, (ce fut Louis Crocq), pour réfléchir à la création d'un dispositif qui couvre l'ensemble du territoire et qui puisse traiter les victimes, les blessés psychiques, immédiatement sur le terrain, et après, lors de la période post-immédiate et même encore après, dans la période à long terme. Bien entendu, ce dispositif devait être étendu aux 100 départements français avec une cellule par département. ■



Les Cellules d'Urgence  
Médico-Psychologiques  
viennent en aide aux  
blessés psychiques



## Journées du patrimoine 2011 : La Fondation montre ses talents

Les journées européennes du patrimoine 2011 se dérouleront les 17 et 18 septembre.

Le musée Benjamin Pailhas de la Fondation sera exceptionnellement ouvert durant le week-end. Afin de faire découvrir les magnifiques salles de la bibliothèque du château et les productions de quatre artistes peintres amateurs (Chantal et Simon Bénézech, Lionel Larroque, Brigitte Nadal), une exposition de 40 tableaux sera présentée durant ces journées. Mme Nadal présentera également quelques poèmes de sa composition.

Heures d'ouverture : 10h-12h, 14h-18h. Vernissage le vendredi 16 septembre vers 17h. ■

## Les prochaines sorties du Comité d'Entreprise

- Activités de pleine nature :  
canyoning, escalade, randonnée

Samedi 10 septembre

- Finale du championnat de France superbike

Samedi 17 et dimanche 18 septembre

- Sortie randonnée pédestre "brame du cerf"  
dans les Pyrénées

Samedi 8 et dimanche 9 octobre

Renseignements et réservations au CE (poste 49 16)

## Agenda

- Journées européennes  
du patrimoine

Samedi 17 et dimanche 18  
septembre, 10h-12h, 14h-18h  
Musée B. Pailhas et bibliothèque

- Première assemblée  
générale de l'APAPA  
(association psychiatrie  
art et patrimoine)

Vendredi 23 septembre à 15h  
Musée Benjamin Pailhas  
Salle du Petit Lude

- Déménagement de  
l'EHPAD

1<sup>er</sup> octobre

- Ouverture de l'UMD

21 novembre

- Mise en ligne du site  
Internet

Courant septembre, le  
nouveau site Internet de la  
Fondation sera en ligne tout  
d'abord en interne, afin de  
tester et corriger son  
contenu.

## Pour bien préparer la rentrée...



Du 15 juin au 30 septembre,  
vous pouvez profiter d'avantages  
exceptionnels chez Bureau Vallée pour vos  
achats de rentrée scolaire :

- 10% en caisse sur toutes  
les fournitures scolaires

- Si vous le souhaitez,  
préparation gratuite des  
listes scolaires selon vos  
consignes.